

ANNONCES LÉGALES ET OFFICIELLES

Les journaux « L'Est Républicain et Vosges Matin » sont officiellement habilités à publier les annonces légales et judiciaires pour les départements de Meurthe-et-Moselle, des Vosges, de Meuse, du Doubs, de Haute-Saône et du Territoire de Belfort.

Selon l'arrêté du 21 décembre 2017 relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales ; sur la base de la ligne de référence définie en millimètres à l'article 2, le prix du millimètre est 1.82€ HT pour l'année 2018.

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

1) Identification du pouvoir adjudicateur qui passe le marché : Communauté de communes des 1000 Etang, 14, place du Marché, 70270 Méziery.

2) Procédure de passation : marché à procédure adaptée en application des articles 27 et 59 du décret n° 2016-560 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et aux conditions de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics.

3) Objet du marché : aménagement touristique des 1000 Etang (signalétique, travaux, mobiliers d'accueil et d'interprétation, développement numérique, graphisme).

Article 4 - Décomposition en lots : le marché comprend sept (7) lots :

- lot 1 : signalétique routière et cyclable ;
- lot 2 : travaux de voirie et aménagements paysagers ;
- lot 3 : développement d'une application numérique ;
- lot 4 : signalétique touristique ;
- lot 5 : mobilier d'interprétation ;
- lot 6 : graphisme et cartographie ;
- lot 7 : équipements en grès.

5) Critères de jugement des offres : inscrits au règlement de consultation.

6) Délais de paiement et financement : article 183 du décret n° 2016-560 du 25 mars. Le financement provient du budget de la Communauté de communes des 1000 Etang.

- 7) Adresse de retrait :
- par mail : info@cc-1000etangs.fr ;
 - DCE téléchargeable sur le site : <https://www.achat-national.com> ;
 - par courrier : Communauté de communes des 1000 Etang, 14, place du Marché, 70270 Méziery.

Contact : tél. 03 83 59 09 32 mail : terlegales@estrepublikain.fr

8) Renseignements complémentaires : tous renseignements complémentaires qui seraient nécessaires à la préparation des propositions peuvent être obtenus auprès des personnes désignées ci-dessous :

- Communauté de communes des 1000 Etang, Virginie APPARU, chargée de développement, 03 84 20 08 10, info@cc-1000etangs.fr ;
- Avenir - Maître d'œuvre, Anne MESLIN, 04 79 65 24 07 - 06 21 77 96 29, am@atena.org

9) Date limite de remise des offres : mardi 29 janvier 2019 à 14 h.

10) Date d'envoi de l'avis à la publication : 21 décembre 2018.

125620000

Avis publics

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE portant sur la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de la commune de Favermey

Par arrêté n° 2018-13 du 18 décembre 2018, le maire de Favermey a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant mise en compatibilité du PLU de la commune de Favermey. La personne responsable de la mise en compatibilité du PLU est la commune de Favermey représentée par son maire, M. Daniel GEORGES.

À l'issue de l'enquête publique, le conseil municipal approuvera le PLU, éventuellement modifié pour tenir compte des observations émises lors de l'enquête et suivant l'avis du commissaire enquêteur.

À cet effet, M^{me} Martine LAMBOLEY-SAINTEGNY a été désignée par le président du tribunal administratif de Besançon comme commissaire enquêteur. L'enquête publique se déroulera à la mairie du lundi 7 janvier à 9 h au jeudi 7 février 2019 à 11 h, soit pendant 31 jours.

Le commissaire enquêteur recevra en mairie de Favermey le lundi 7 janvier de 14 h à 16 h, le samedi 26 janvier de 9 h à 11 h et le dernier jour : le jeudi 7 février de 9 h à 11 h.

Le dossier d'enquête publique pourra être consulté en mairie de Favermey pendant les heures habituelles d'ouverture : lundi, mardi de 9 h 15 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h - jeudi, vendredi de 9 h 15 à 12 h - samedi de 10 h à 12 h, sur le site www.ville-favermey.com et consultable sur le poste informatique situé à la maison du tourisme et des services situé 1, rue Général-Leclerc à Favermey aux heures suivantes : lundi, mercredi, vendredi de 8 h 30 à 12 h - mardi, jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.

Le public pourra consigner ses observations et contre-propositions : sur le registre papier ouvert à cet effet, à feuillettes non mobiles cotés et paraphés par le commissaire enquêteur qui seront tenus à la disposition du public en mairie de Favermey pendant la durée de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, par courrier postal à l'attention de M^{me} Martine LAMBOLEY-SAINTEGNY, commissaire enquêteur à l'adresse de la mairie de Favermey, par courrier à l'adresse suivante : enquete@publiquefavermey@orange.fr

Ces observations, propositions et contre-propositions seront tenues dans les meilleurs délais à la disposition du public au siège de l'enquête et seront accessibles sur le site www.ville-favermey.com pendant toute la durée de l'enquête.

Le dossier soumis à l'enquête publique comprend : le projet de PLU complété des informations environnementales se rapportant à l'objet de l'enquête, les avis émis sur le projet de PLU, la mention des textes qui régissent l'enquête publique en cause et l'indication de la façon dont elle s'insère dans la procédure administrative. Il n'est pas prévu de réunion d'information et d'échanges.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie de Favermey et à la préfecture de Haute-Saône aux jours et heures habituels d'ouvertures où ils pourront être consultés dès leur réception et pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête publique.

Dès la publication de l'arrêté, toute personne pourra, sur sa demande adressée au maire et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique

125859000

Néolia
Groupe Actonlogement

VESOUL
38 A-B-C-D-E-F-G-H-I-J
avenue du Lac

125549000

PAVILLONS mitoyens, du type 3 au type 5, d'une surface habitable de 64 m² à 96 m², jardin privé et garage. Chauffage gaz individuel. DPE : C et D.

Pavillon type 3 : à partir de 72.000 euros net vendeur*

Pavillon type 4 : à partir de 89.000 euros net vendeur*

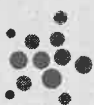
Pavillon type 5 : à partir de 101.000 euros net vendeur*

Vente réservée aux localités de logements Néolia de Haute-Saône jusqu'au 20 février 2019.

Contact : 03.81.98.61.57

* Hors frais de notaire. Tarifs réservés aux localités de logements Néolia de Haute-Saône jusqu'au 20 février 2019.

DÉCOUVREZ LE SITE
LE PLUS COMPLET
ET RESTEZ INFORMÉ
DES NOUVEAUX MARCHÉS



francemarchés.com
TOUS LES JOURS, TOUS LES MARCHÉS